

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE JEAN-PIERRE BLAZY

Maire de Gonesse

### **Jean-Pierre Blazy répond aux maires ayant signé un courrier sur proposition du collectif « Non au T4 » adressé au Président de la République pour lui demander le retrait du projet de terminal 4 de l'aéroport Roissy CdG**

Dans un courrier adressé ce jour à l'ensemble des signataires, Jean-Pierre Blazy indique :

- **Je me suis toujours battu sur ce dossier.** Depuis l'extension de l'aéroport décidée à l'été 1997 avec la création d'un deuxième doublet de pistes, il a fallu négocier avec les différents gouvernements successifs pour que des mesures d'accompagnement soient prises. Ce fut par exemple le cas de la création de l'Autorité indépendante des nuisances sonores aéroportuaires (ACNUSA) dont j'ai été le rapporteur du texte au Parlement et qui vient de fêter ses 20 ans d'existence.[...]
- Sur ce dossier comme sur d'autres, il faut faire preuve de volontarisme. **Le volontarisme, c'est l'État régulateur et stratège dans le secteur aérien, c'est une régulation tant sur le plan économique que sur le plan environnemental. Telle est la définition du développement durable.** Protéger c'est réguler. Cette approche équilibrée doit être pensée de la même manière aux différentes échelles : mondiale, continentale, nationale, territoriale. Ce n'est donc pas non au développement mais oui à un développement maîtrisé. [...]
- **Sur la question à mes yeux centrale des vols de nuit, ADP et la DGAC ont d'ores et déjà fait savoir qu'il n'était pas question de les réduire parce que ce serait contraire à l'impératif économique des compagnies.** Pourtant les Allemands ont institué en 2012 par décision de justice un couvre-feu à Francfort entre 23h et 5h et Francfort est un grand aéroport de taille identique à Roissy comme me l'ont rappelé Peter Feldmann, Maire de Francfort et son adjointe Ursula Fechter lors de notre rencontre en juin 2018. **La communauté d'agglomération Roissy Pays de France propose dans la position qu'elle a voté dès le 31 janvier 2019 l'application de mesures de restriction opérationnelles avec l'interdiction de tout mouvement commercial entre 23 heures et 5 heures sur la plate-forme.** [...]
- **Si aucune négociation avec le gouvernement n'est rapidement engagée alors je serai opposé au projet de T4 et j'engagerai tous les recours possibles en ce sens.** Je vous rappelle pour l'heure que nous demandons à l'État de protéger les populations riveraines des effets sanitaires du bruit aérien et de la pollution atmosphérique, de réduire fortement les vols de nuit pour garantir le droit au sommeil des riverains, d'accélérer et mieux financer l'aide à l'insonorisation, de mettre en place un observatoire des valeurs immobilières afin de répondre au risque de dévalorisation des logements en zone de bruit, de définir un plafond de trafic exprimé sur la base du nombre de mouvements annuels pour garantir la sécurité aérienne, de favoriser l'accès aux emplois de la plate-forme aux populations riveraines, de relever le défi de la formation par la mise en place d'une offre globale et cohérente sur les métiers aéroportuaires, notamment en direction des jeunes. [...]